

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 38

Artikel: Mot de la charade
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bûro ! cein ne sai dè rein. Que vo séyi lo valet ao syndiquo ao bin lo névao ao taupi, lè z'instruteu lài font atant atteinchon qu'à 'na cäie dè motse su lo gros bet de 'na tapiäire, et baillont lè galons à cliäo que sè font lo mi notà tandi l'écoula, que n'ia rein dè pe justo, et qu'on est bin dè pe sù d'avai dai bons sordä. Cein a bin tsandzi du lo teimps dai batz, et mèm peinsso que Bismarck s'ein est démaufiä, kà n'arai pas bastä coumeint l'a fé dévant noutron Conset fédérat. Tot va don po lo mi dè stu coté, et po ein reveni à cein que volliävo vo derè, lài a dai dzeins que sont soi-disant éduquä, et qu'ont mémameint dai pliacès, que ne vayont pas pi asse bé què dai z'autro que passont po dai niänieu et dai bobets.

Dao teimps dai Bernois, que n'ia vai pas onco dai tsemins dè fai et qu'on voiadzivè pou dein lo défrou, l'étai prao rä dè vairè dein lè veladzo dè pè chäotrè dai z'étrandzi dai z'autro pàys, hormi dai z'Etaliens que fasont dza lè maçons et que portäont la bälä; dai Français, qu'étiönt martchands dè caïons, et dai z'Allemands, soi-disant ovräi cacapédze ao pequapronma, et que teindiont dza la demiauna. Mä po dai z'autro, l'étai bin rä; on vayäi on Anglais dè sa-t-ein quatoozè, on Russe, on iadzo ti lè cinquante ans et on nègre quasu jamé. Portant ion dé stäo matsourä qu'étai z'äo z'u venu pèce, étai z'allä pè la Combä, et l'étai bin lo premi iadzo qu'on ein vayäi ion per lè d'amont. Dévant d'arrevä äi Bioux, ye reincontrè on dzudzo ao tribunat qu'alläve po onna tenablia. Cé pourro dzudzo fut tant ébaubi et époairi dè vairè cé coo, que, tot éduquä que l'étai, sè met à dzénäo dévant, djeint lè mans et lài fä ein plioreint: « O monsu lo diablo, ne mè fédè rein dè mau, se vo plié ! » L'autro passè son tsemin et reincontrè on pou pe levè on espèce dè mifou, que ramassävè dao bäozès, que s'épéclliè dè rirè ein vayeint stu moricaud, et lài fä ein lo vouäiteint äo blianc dai ge: « Valè lavä lo mor, coffo que t'i ! »

Un collectionneur d'autographes.

Un original collectionneur effrené de toutes espèces de choses a trouvé un moyen infaillible de se procurer les autographes d'un grand nombre de célébrités contemporaines. A peine a-t-il jeté son dévolu sur quelque haute personnalité politique, littéraire ou artistique, qu'il s'empresse de lui écrire :

« Monsieur, une personne s'est présentée chez moi, en votre nom, me sollicitant de lui vendre divers objets rares faisant partie de mes collections.

« Comme il s'agit d'une valeur assez importante, vous voudrez bien me permettre de vous demander de bien vouloir me confirmer par écrit la mission dont vous avez chargé la dite personne ».

Stupéfaction du haut personnage, qui s'arme vivement de sa plus belle plume pour écrire à l'amateur d'autographes, qu'il est victime d'un escroc ou d'une étrange mystification.

Et le tour est joué.

Boutades.

A l'école primaire :

— Victor, interroge l'instituteur, dites-moi quel est l'animal le plus susceptible de s'attacher le plus à l'homme ?

L'élève, après réflexion : Monsieur, c'est la sangsue.

Tribunal correctionnel.

Le président, d'un ton sévère :

— Accusé, vous reconnaissez avoir soustrait au plaignant plusieurs bottes de foin... Qui vous a poussé à commettre ce délit ?

— La faim, mon président !

Le docteur Purgeraide, fréquemment ennuyé par un client, qui le payait du reste fort mal, avait résolu d'en finir avec lui et de le congédier.

— Cher docteur, lui disait dernièrement celui-ci, figurez-vous que j'ai des boutons sur tout le corps...

— Moi aussi, interromp le docteur, j'en ai même à ma culotte !

Grand'maman a apporté à Bébé une boîte de marrons glacés.

Mais bébé est gourmand et à peine la bonne dame a-t-elle tourné le dos qu'il se hâte d'avaler les bonbons.

Papa et maman s'aperçoivent du méfait.

— Voyez le goulu, il a tout mangé !...

Bébé pleure, demande pardon et dit :

— Non pas tous, j'en ai laissé deux.

— Et pourquoi ? Pourquoi deux ?

— J'ai pas pu...

Au musée du Louvre, deux amateurs sont arrêtés devant le portrait de Jeanne d'Arragon, par Raphaël :

— Oh ! comment peut-on arriver à peindre d'une façon aussi merveilleuse que ça ?...

— Peuh ! Quand on vous a bien montré !...

M. Prudhomme est examinateur.

Après s'être longuement recueilli, il pose à un élève la question suivante :

— Dans quel cas un condamné à mort peut-il être condamné une seconde fois ?

L'élève, ahuri, ne répond pas.

Alors, M. Prudhomme gravement :

— C'est lorsqu'il n'a pas été exécuté la première.

Trois individus sortant d'une salle de jeu sont assis sur un banc.

— Je ne sais pas ce qu'ils ont après moi, dit l'un d'eux en désignant la salle du doigt. On me soupçonne, on me bouscule ; enfin, je suis mis à l'index... et cependant je ne suis pas plus voleur que les autres,

Livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : La question de l'origine des espèces, par M. E. Naville. — Canada-Jack. Nouvelle, par M. Henri Gaulle. — La réforme des chemins de fer, par M. van Muyden. — Artistes suisses. Frédéric Simon, par M. A. Bachelin. — Voyages et voyageurs. En Asie, par M. V. de Florian. — Le général marquis de Galliffet, par M. Abel Veuglaire. — Le mouvement littéraire en Italie, par M. E. Rod. — Chroniques parisiennes, anglaises, suisses, politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, place de la Louve, à Lausanne, chez M. Georges Bridel.

Le mot de la charade, publiée dans notre numéro du 7 septembre, est *Boucan*.

Nous avons reçu 27 réponses justes. La prime est échue à M. Rusillon, instituteur, à la Nouvelle-Censière.

Passe-temps.

V B N E I

Avec ces 5 lettres, répétées autant de fois qu'il sera nécessaire, former un carré plein, de 36 lettres, de façon que diagonalement et horizontalement on lise deux noms de villes.

Fête des Vignerons. — En vente, au bureau du *Conteur*, la brochure contenant les articles de la *Gazette de Lausanne* sur la Fête des Vignerons. — Prix : 70 centimes. — Envoi franco contre 75 centimes en timbres.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements. J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 101,35. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-HOWARD.